Monizze

Vous n'acceptez pas encore la carte Monizze dans votre établissement ? Ne manquez pas votre part du gâteau ! Les belges dépensent annuellement 2,25 milliards d'€ en chèques-repas et 232 millions d'€ en éco-chèques et chèques-cadeaux.

Vos avantages:

- Vous attirez de nouveaux clients et boostez ainsi votre chiffre d'affaires.
- Vous bénéficiez d'une visibilité supplémentaire (site Internet, application mobile, autocollants, etc.).
- Les paiements sont simples, rapides et sécurisés.
- Le remboursement est automatique, dans les 2 jours ouvrables.

Voilà pourquoi UCM Mouvement a négocié pour ses membres un partenariat avec Monizze qui vous permet d'accepter la carte Monizze (chèques-repas, éco-chèques et/ou chèques-cadeaux) et de bénéficier d'un tarif préférentiel :

- Frais d'activation : offert
- Frais d'abonnement : offert
- Uniquement un frais par transaction :
 - Le chèque-repas : 1 % du montant (avec un minimum de 0.10 € et un maximum de 0.80 €)
 - L'éco-chèque : 2.25% du montant
 - Le chèque-cadeau : 2.25% du montant
 - Pas de transaction = pas de frais!

Vous avez seulement besoin d'un terminal de paiement. Celui-ci est activé automatiquement et à distance ! Vous ne devez rien faire !

Vos avantages préférentiels en tant que membre UCM

<u>Téléchargez la brochure Monizze</u> (409 Kb) pour en savoir plus.

Plus d'information sur les chèques-repas

électroniques Monizze® sur

Accepter la carte Monizze, c'est facile et rapide!

www.monizze.be

Devenir membre	
Devenir membre UCM Mouvement, c'est avant tout vous donner les moyens de réussir en restant concentré sur l'essentiel, votre business.	

< Retour aux partenaires